

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 04301
Numéro SIREN : 481 118 123
Nom ou dénomination : CLEVELAND

Ce dépôt a été enregistré le 12/06/2019 sous le numéro de dépôt 66693

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 12-06-2019

N° DE DEPOT : 2019R066693

N° GESTION : 2005B04301

N° SIREN : 481118123

DENOMINATION : CLEAVELAND

ADRESSE : 35 bd des Capucines 75002 Paris

DATE D'ACTE : 09-05-2019

TYPE D'ACTE : Extrait de procès-verbal

NATURE D'ACTE : Nomination de président

CLEAVELAND
Société par Actions Simplifiée
au capital de 250.000 euros
35, boulevard des Capucines - 75002 PARIS
481 118 123 RCS PARIS

Conseil de Surveillance
du 9 mai 2019

Extrait de Procès-Verbal

Le 9 mai 2019, à 10h15, le Conseil de Surveillance de la société CLEAVELAND s'est réuni au 47 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS sur convocation de son Président.

II. Nomination d'un nouveau Président du Conseil de Surveillance

Madame Inès REINMANN-TOPER rappelle que l'associé unique vient de prendre acte de l'arrivée du terme des mandats de Monsieur Vincent TAUPIN en qualité de Président et de membre du Conseil de Surveillance et qu'il convient de procéder à la nomination d'un nouveau Président du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance remercie Monsieur Vincent Taupin pour la mission accomplie tout au long de ses mandats.

Le Conseil propose de nommer Monsieur Philippe CIEUTAT, en qualité de Président du Conseil de Surveillance, pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance, soit jusqu'à l'issue des décisions de l'associé unique statuant sur les comptes de l'exercice 2021.

A l'unanimité, le Conseil nomme Philippe CIEUTAT aux fonctions de Président du Conseil de Surveillance pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance.

Monsieur Philippe CIEUTAT remercie les membres du Conseil de Surveillance de la confiance qu'ils lui témoignent en le nommant à cette fonction qu'il accepte et déclare, en outre, n'être frappé d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptible de lui interdire l'accès et l'exercice de cette fonction.

Monsieur Philippe CIEUTAT exercera son mandat de Président du Conseil de Surveillance, à compter du présent Conseil, pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance, soit jusqu'à l'issue de la décision de l'associé unique appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021.

Monsieur Philippe CIEUTAT reprend la présidence de la séance.

Pour extrait certifié conforme à l'original,
Paris, le 20 mai 2019


Laurent FERMAUT
Président du Directoire

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 12-06-2019

N° DE DEPOT : 2019R066693

N° GESTION : 2005B04301

N° SIREN : 481118123

DENOMINATION : CLEAVELAND

ADRESSE : 35 bd des Capucines 75002 Paris

DATE D'ACTE : 09-05-2019

TYPE D'ACTE : Extrait de procès-verbal

NATURE D'ACTE : Démission de président du conseil de surveillance

CLEAVELAND
Société par Actions Simplifiée
au capital de 250.000 euros
35, boulevard des Capucines - 75002 PARIS
481 118 123 RCS PARIS

Décisions Ordinaires de l'Associé Unique
du 9 mai 2019

Extrait de Procès-Verbal

Le 9 mai 2019 à 10h00, à PARIS (75008), 47 rue du Faubourg Saint-Honoré,

Edmond de Rothschild (France), Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 83.075.820 €, dont le siège social est à PARIS (75008), 47 rue du Faubourg Saint-Honoré, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 572 037 026, représentée par Monsieur Renzo EVANGELISTA, en sa qualité de Président du Directoire,

Associé Unique de **CLEAVELAND**,

.....

Quatrième Décision :

L'Associé Unique prend acte de l'arrivée du terme des mandats de Monsieur Vincent TAUPIN, en qualité de membre du Conseil de Surveillance et de Président du Conseil de Surveillance. Monsieur Vincent TAUPIN ayant informé l'Associé Unique de son souhait de ne pas renouveler son mandat de membre du Conseil de Surveillance et de Président du Conseil de Surveillance, l'Associé Unique en prend acte.

Cinquième Décision :

L'Associé Unique décide de nommer Monsieur Pierre JACQUOT, en qualité de membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de trois exercices, soit jusqu'à l'issue des décisions de l'associé unique statuant sur les comptes de l'exercice 2021.

Sixième Décision :

L'Associé Unique décide de nommer Monsieur Arnaud ANDRIEU, en qualité de membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de trois exercices, soit jusqu'à l'issue des décisions de l'associé unique statuant sur les comptes de l'exercice 2021.

.....

Pour extrait certifié conforme à l'original,
Paris, le 20 mai 2019



Laurent FERMAUT
Président du Directoire